

**Matériaux de constructions biosourcés, ressources agricoles et forestières.
Etat des lieux, perspectives et propositions à l'horizon 2030-2050**

TERRACREA



Laboratoire de recherche en architecture
LRA/ENSA Toulouse

Pierre Besse, Luc Floissac, Hans Vankhoff



Les Amis
de la Terre

Les Amis de la Terre – France

*Sylvain Angerand,
Franck Chaumartin*



Projet financé par : le **PICRI** (Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation), la **Région Ile-de-France**, la **DHUP** (MEDDE) et la **Caisse des dépôts**



Recommandations (1)

Limiter les usages énergétiques de la biomasse

2

Créer des observatoires régionaux de la biomasse, associant pouvoirs publics et représentants locaux des filières:

- Hiérarchiser les usages de la biomasse par ordre de priorité (alimentation, textile, bâtiment, énergie).
- Préférer la sobriété à l'exploitation énergétique de la biomasse
- Analyser et maîtriser les plans d'approvisionnement des nouveaux projets utilisant de la biomasse
- Coupler politiques locales de transformation du bois et de développement du bois énergie (orienter bois énergie vers connexes de scieries plutôt que prélèvements en forêt).
- Fixer des seuils limites de commercialisation vers les filières énergétiques.

Recommandations (2)

Soutenir la structuration des filières

3

- Soutenir des structures nationales et régionales de promotion des matériaux biosourcés
- Mettre en place une politique de marchés publics responsable (10 % du PIB) – exigence de matériaux biosourcés et soutien à l'accès au marché des PME.
- soutien aux filières dédié :
 - Aux acteurs de taille moyenne,
 - aux réseaux locaux et acteurs de petite taille
- Créer d'un fonds « matériaux biosourcés »

Recommandations (3)

Sécuriser, sensibiliser, former

4

- Moteur de calcul réglementaire RT 2012:
 - ▣ intégrer les caractéristiques et comportements des matériaux biosourcés
 - ▣ l'ouvrir et le diffuser en « Open-source »
- Mettre en place des actions de R&D matériaux biosourcés et construction
- Développer l'usage des matériaux non cuits (pierre, terre crue, etc) en remplacement du métal et des compositions à base de liants hydrauliques (ciment, chaux)
- Intégrer les biosourcés dans les référentiels de formation initiale et continue
- Offrir un cadre assurantiel simple aux filières courtes
- Simplifier les docs existants (DTU, règles professionnelles, etc.) et y supprimer les barrières à la diffusion des produits biosourcés.
- Simplifier le cadre réglementaire, normatif et assurantiel du secteur de la construction
- Réduire les coûts et les délais d'obtention de caractérisation et de validation de nouveaux produits.
- Supprimer les « obligations de fait » contenues dans de nombreux référentiels (CEE – Certificat d'Economie d'énergie, dossiers de subventions ANAH...)